

Communiqué de presse
11 décembre 2019

Éoliennes en bois d'Essey-les-Ponts : Un imbroglio administratif pour une première mondiale Made in France

Cela fait maintenant une dizaine d'années que le projet des 7 éoliennes en bois d'Essey-les-Ponts porté par la société Innovent a débuté. L'ambition de ce projet est de construire des éoliennes de 150 m de hauteur encore plus écologiques. Le développement technique difficile d'une telle innovation et surtout les contraintes de délai de raccordement au réseau électrique ont obligé à revoir le projet et se résoudre à construire 4 de ces éoliennes en technique traditionnelle et de faire évoluer les 3 dernières vers un système hybride bois et acier.

Des mâts en bois plus écologiques Made in France

Seule la base des éoliennes hybrides diffère des éoliennes « classiques », car elle est constituée de bois. Cela génère de nombreux avantages sur le plan écologique : une moindre empreinte sur le terrain avec une division par 8 de la quantité de béton dans les fondations, une production française avec du bois français, une diminution de 315 tonnes de CO₂ pour la production de ces éoliennes hybrides par rapport aux éoliennes standards, un meilleur recyclage en fin de vie des éoliennes et enfin une innovation française exportable tout à fait en phase avec la transition écologique.

Blocage par la préfecture de la Haute-Marne

Et pourtant, malgré les difficultés surmontées, les nombreux échanges, les compromis et la prouesse technique, la préfecture de Haute-Marne a pris une position administrative rigoureuse en bloquant la construction de ces éoliennes à mâts hybrides depuis le mois d'avril 2019. Cette décision est intervenue alors qu'InnoVent avait déjà produit les mâts hybrides en Alsace. Un premier mât a déjà été monté sur le site. La raison invoquée est l'impact paysager des mâts hybrides qui sont pourtant parfaitement intégrés au paysage boisé de la Haute-Marne. Raison encore plus incohérente quand on sait que des éoliennes conventionnelles et même des éoliennes tout en bois ont des permis de construire autorisés au même endroit !



Danger pour cette première mondiale en phase avec la transition énergétique française

Alors que la France peut être le premier pays au monde à accueillir les mâts hybrides, qui constituent le futur de l'éolien au regard de leurs multiples avantages, le litige actuel est susceptible de favoriser l'émergence d'un projet similaire en Autriche. Notre design de mât est actuellement purement et simplement copié par nos voisins européens. La France perdra donc son avance technologique et industrielle et en pâtira une nouvelle fois...

Contact presse

Camille Verhaeghe - développement éolien France

Tél : 03.20.01.30.12

Email : cverhaeghe@innovent.fr

A propos d'InnoVent

InnoVent est une entreprise de développement éolien et solaire créée en 2001 et implantée à Villeneuve d'Ascq (59). Grâce à son équipe de 60 personnes, InnoVent maîtrise toute la chaîne de développement de parcs éoliens, depuis les études préalables jusqu'à l'exploitation et la maintenance, en passant par le financement de projet. InnoVent a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 40 millions d'euros en 2018. L'année 2018 a été marquée par une forte croissance grâce à la mise en production de nombreuses nouvelles installations en éolien et en solaire.

A ce jour, InnoVent a installé 41 parcs éoliens en France, soit 163 éoliennes, principalement situées dans les Hauts-de-France, la Bretagne et la Normandie. Depuis 10 ans, InnoVent développe son activité en Afrique, où l'entreprise est présente dans 11 pays (Namibie, Afrique du Sud, Sénégal, Bénin, Kenya, Maroc, etc.), dont les Comores. Au total, InnoVent a développé et construit 400 MW d'éolien en France et 150 MW d'éolien et de solaire en Afrique. Plus d'informations sur : www.innovent.fr